



EXTRAIT

*du Registre des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de LABRUGUIERE (Tarn)*

SEANCE DU 18 JUILLET 2006

MISE EN SECURITE ROUTE DE CAUNAN

AMENDES DE POLICE MUNICIPALE : DEMANDE DE SUBVENTION

Afin de régler les problèmes de circulation et notamment la vitesse excessive sur cette route, la ville envisage le renforcement de la signalisation verticale.

Cette signalisation verticale est composée de divers panneaux de limitation de vitesse, de fin de limitation de vitesse ainsi que des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération.

Un avant-projet a été élaboré au sein des Services Techniques Municipaux, estimé à 5.387,65 € H.T. Il comprend l'acquisition des panneaux mentionnés ci-dessus ainsi que les mâts et tous les accessoires nécessaires à leur fixation. La pose est assurée par les agents des Services Techniques.

La ville envisage de solliciter la Direction Départementale de l'Equipement et le Conseil Général afin d'obtenir une aide financière au titre des amendes de police la plus élevée possible.

Vu l'avis favorable des commissions "Communauté d'Agglomération, Urbanisme, Affaires Générales", "Finances" et "Cadre de Vie, Réseaux, Environnement" du 11 juillet 2006,

Au vu de ces éléments exposés, le Conseil Municipal se prononce **à l'unanimité** pour le lancement de cette procédure et autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Ainsi délibéré à Labruguière, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

LABRUGUIERE, le 18 juillet 2006

Le Maire,

Jean-Louis DELJARRY.